CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36933** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE 22/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1988

Raison sociale : G PLANTAZ

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/05/2019

Capital : 200 000

65 RUE DES METAUX
74970 MARIGNIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BONNEVILLE 88B147

Siret : 345 253 769 00011

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 8400700

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4047250604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4047250604

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/12/2025

Téléphone : 04 50 34 02 69 **Fax :**

Portable : 06 82 36 94 59

Responsabilité légale :
DUNAND NICOLAS PRÉSIDENT / FERNANDEZ DANCET ELISABETH DIRECTEUR GÉNÉRAL / MARTINET FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://gplantaz.fr

E-mail : g.plantaz@orange.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 035 443 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	12	22/11/2023
1322	Assainissement autonome (Technicité confirmée)		22/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/12/2025 08:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.